

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP





Accueillir un stagiaire en situation de handicap à AUXILEA

Procédures d'accueil Handicap à AUXILEA

1-Organisation

2-Modalités d'accompagnement

- Handicap moteur
- Handicaps sensoriels
- Handicap mental
- Handicaps psychiques
- Maladies invalidantes
- Autres handicaps et troubles

3-Partenaires et contacts utiles

D16A - 19/10/20 Page 1114



Introduction

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

D16A - 19/10/20 Page 2 | 14



Procédures d'accueil Handicap à AUXILEA

1). Organisation

 Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

NOEMIE RIALLAND – Assistante Formation





- Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
 - Rédaction du projet d'accueil personnalisé

MARIE AVRANCHE – Référent Handicap



 Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

EQUIPE PEDAGOGIQUE



Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – www.auxilea.com – 02.28.29.23.73 SIRET: 851 833 074 Déclaration d'activité: 52 44 08 785 44



2). Modalités d'accompagnement

→ Modalités d'accompagnement communes

Accessibilité et aménagement du centre de formation :

- Place de parking à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment
- Sanitaires adaptés et proches de l'entrée du centre de formation
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Visite du centre
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- o Référent handicap présent sur le centre de formation

Aménagement de la formation :

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

- Aménagements pédagogiques :

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

D16A - 19/10/20 Paae 4 | 14



→ Handicap Moteur

Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.

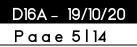


Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Canne / béquille	Tierce personne	Chien d'assistance
	Déambulateur	Transports spécialisés	
	Fauteuil roulant		
Conserver une posture (assis ou debout), porter	Fauteuil ergonomique		
des charges	Fauteuil verticalisateur		
	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable		
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension Tourne page	Tierce personne	Chien d'assistance
Utilisation de l'outil informatique, prise de	Ordinateur avec	Tierce personne pour la prise de	
note et communication	adaptée	notes	
	Repose-bras et poignets	Interface de communication	
	Pupitre / support de documents		
	Logiciel de dictée vocale		

Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – <u>www.auxilea.com</u> – 02.28.29.23.73 SIRET: 851 833 074 Déclaration d'activité: 52 44 08 785 44





→ Handicaps sensoriels

- Handicap visuel

Le handicap visuel se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.



Incapacités ou capacités réduites : dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines	Aides animales
Se déplacer	Repères sonores et podotactiles	Tierce personne Instructeur en	Chien guide
	Signalisation avec code couleur	locomotion	
	Transports spécialisés		
Lire et écrire (personnes malvoyantes)	Loupe		
	Lampe d'appoint		
	Télé agrandisseur		
Lire (personnes non- voyantes)	Synthèse vocale		
	Logiciel de reconnaissance de caractère		
Utilisation de l'outil informatique, prise de	Lampe d'appoint	Tierce personne pour	
note et communication	Clavier avec gros caractères	la prise de notes	
	Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille / plage et bloc-notes braille		
	Machine à écrire le braille		

D16A - 19/10/20 Paae 6 | 14



- Handicap auditif

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.



Incapacités ou capacités réduites : .entendre, parler, maitrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Compréhension des messages et communication directe et oralisation	Casque amplificateur de voix	Instructeur en langage des signes
	Système haute fréquence (micro haute fréquence) Borne auditive	Interface de communication
	Ardoise effaçable	
Communication et formation à distance	Système de Visio interprétation	Instructeur en langage des signes
Communication écrite		Tierce personne pour la prise de notes





→ Handicap mental

Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entrainant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage



Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer et se repérer dans l'espace	Signalisation imagée avec code couleur	Référent handicap
·	Transports spécialisés	Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note	Utilisation d'un logiciel de modélisation	Auxiliaire professionnel
et communication	conceptuelle	Tierce personne pour la prise de notes
	Base de données d'images	•
Conserver une posture (assis ou debout), porter des	Fauteuil ergonomique	
charges	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	

D16A - 19/10/20 Paae 8 | 14



→Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)



Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Canne / béquille	Tierce personne
	Déambulateur	Transports spécialisés
	Fauteuil roulant	Auxiliaire de vie
Conserver une posture (assis ou debout), porter des charges	Fauteuil ergonomique	
	Fauteuil verticalisateur	
	Table de formation réglable en hauteur ou inclinable	
Saisir et manipuler des objets	Pince de préhension	Tierce personne
	Tourne page	
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Ordinateur avec clavier et souris adaptée	Tierce personne pour la prise de notes
	Repose-bras et poignets	
	Pupitre / support de documents	
	Logiciel de dictée vocale	

Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – www.auxilea.com – 02.28.29.23.73 SIRET : 851 833 074 Déclaration d'activité : 52 44 08 785 44





Administration de soins	Professionnel de
médicaux	santé

→ Handicap psychique

Le handicap psychique se caractérise par l'atteinte d'une pathologie mentale, entrainant des troubles dans la sphère de la vie sociale, affective. Peut entrainer une perturbation de la personnalité.



Incapacités ou capacités réduites : les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

Situations problématiques	Aides techniques	Aides humaines
Se déplacer	Transports en commun ou transports spécialisés	Référent handicap Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires
Utilisation de l'outil informatique, prise de note et communication	Utilisation d'un PDA Communication par mail Consignes écrites	Auxiliaire professionnel Tierce personne pour la prise de notes

D16A - 19/10/20 Paae 10 | 14



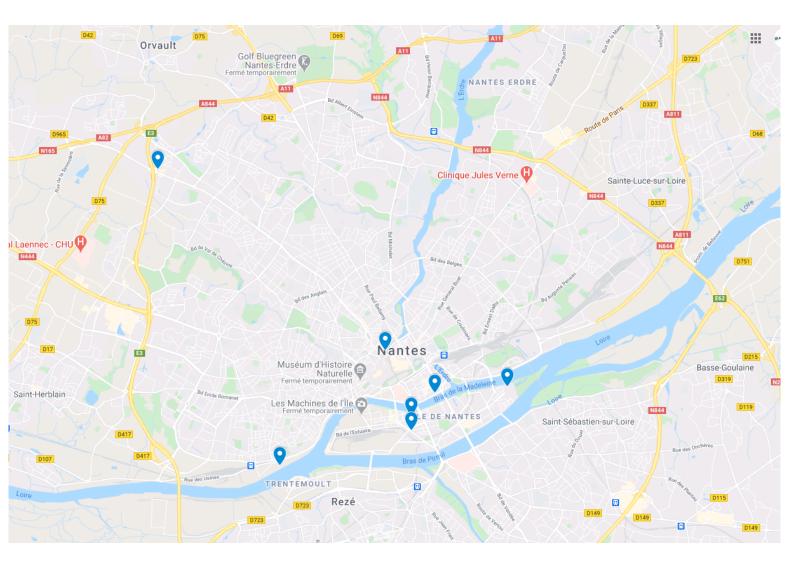
\rightarrow Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
Pluri handicap: association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de de déterminer une déficience principale (incidences sur le prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
Handicap cognitif: situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
 Autisme et troubles envahissant du développement (TED) 	Troubles graves de la communication
 Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie) 	Troubles spécifiques de l'apprentissage
 Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) 	Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement
 Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson) 	Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques
	Maladie évolutive imprévisible

Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – www.auxilea.com – 02.28.29.23.73 SIRET : 851 833 074 Déclaration d'activité : 52 44 08 785 44



Partenaires et contacts utiles



MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) de Loire-Atlantique

300 Route de Vannes 44701 ORVAULT Cedex 1 02.28.09.40.50 www.loire-atlantique.fr

Unité Personnes Agées / Personnes Handicapées

Immeuble Germaine Tillion 26 Boulevard Victor Hugo 44263 Nantes

Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – <u>www.auxilea.com</u> – 02.28.29.23.73 SIRET: 851 833 074 Déclaration d'activité: 52 44 08 785 44

D16A - 19/10/20 Paae 12 | 14



02 44 76 74 33 contact@loire-atlantique.fr

Emploi et formation professionnelle

Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) - Délégation régionale Pays-de-la-Loire

34 Quai Magellan BP 23211 44032 NANTES Cedex 1 0800 37 38 39 / www.agefiph.fr

CAP Emploi

contact@capemploi44.fr /maintien@capemploi44.fr / 02 40 08 07 07 / ou via ACCEO pour les personnes sourdes ou malentendantes 1, rue Didienne 44008 Nantes Cedex 1

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) - Centre de gestion de la fonction publique territoriale Loire-Atlantique

Contact FIPHFP: Delphine Bellegarde Rieu - delphine.bellegarde-rieu@caissedesdepots.fr

Pôle emploi Direction régionale

1 rue de la Cale Crucy 44179 Nantes Cedex 4 www.pole-emploi.fr/region/pays-de-la-loire

Mission locale Nantes Métropole

www.missionlocale-nantes.org (sur RDV)

Professionnels de l'interprétariat et communication

ACEDOO SERVICE – Pays de la Loire

6, rue Conan Mériadec 44200 Nantes 02 51 82 24 43 ou 02 40 35 14 12 contact@acedoo.org

ESPAS –La Persagotière (Essentiel des Services pour l'Accompagnement des Personnes Sourdes ou ayant des Troubles Spécifiques du Langage en Loire-Atlantique)

30 rue du Frère Louis - BP 66216 44262 NANTES Cedex 2 02 40 75 78 00 espas-la-persagotiere.fr www.la-persagotiere.fr

710

Auxiléa 28 Bis quai François Mitterrand 44200 Nantes – www.auxilea.com – 02.28.29.23.73 SIRET: 851 833 074 Déclaration d'activité: 52 44 08 785 44



